



Bulletin municipal
2018

Sommaire

Editorial	1
Affaires scolaires	2-3
Forêt et agriculture	4-5
Bâtiments.....	6-7
Centre Communal d'Action Sociale.....	8-9
Circulation et sécurité	10
Économie.....	11
Environnement et cadre de vie.....	12-13
Finances	14-15
Sport & Culture	16-21
Urbanisme	22-23
Fêtes et cérémonie	24-25
Informations diverses	26-27
Bien vivre à Villers	28-30
Mot de l'opposition	30
Forum des associations	31
Calendrier des fêtes	32



Madame, Monsieur,

éditorial

À travers ce nouveau bulletin municipal vous pourrez prendre connaissance des différents projets portés par vos élus et réalisés pour la plupart, par les employés communaux. C'est toujours avec plaisir que je m'adresse à vous, il est nécessaire de rendre compte et ce rendez-vous annuel vous permet de suivre l'activité du Conseil municipal. À tout moment vous pouvez consulter notre site www.villerslelac.fr

Le budget 2018 est guidé comme les années précédentes par la volonté d'améliorer le quotidien de nos concitoyens. Il résulte des discussions que nous avons eues en commissions et après le débat d'orientations budgétaires.

À travers le compte administratif 2017 approuvé par les élus, le dynamisme de Villers le Lac ne fait aucun doute. Le plus gros chantier réalisé l'an passé a été la rue de la forêt. La réfection complète de cette longue rue était très attendue par les riverains, mais surtout il était primordial de respecter les normes au niveau de l'assainissement.

Le club Loisirs a fait l'objet d'une rénovation intérieure complète. Nous avons à cœur d'apporter à nos anciens le maximum de confort pour leurs loisirs. C'est toute la reconnaissance que nous leur portons au-delà de toutes les actions conduites en leur direction.

Pour 2018, nous avons dû faire des choix, mais nous avons respecté notre mission budgétaire, celle d'offrir des services de qualité tout en respectant notre capacité à les financer. Cette dynamique est rendue possible par l'exigence de notre gestion, notre maîtrise des frais de fonctionnement.

Le principal projet pour les deux années à venir est l'extension de l'école du centre. La phase administrative a commencé, le permis de construire sera instruit prochainement.

L'inconnu sur la taxe d'habitation, le fond de péréquation et la baisse de certaines dotations de l'état nous obligent à être toujours plus rigoureux quant aux dépenses. Les collectivités locales sont dans le viseur de l'État qui ne cesse de vouloir réduire leur autonomie financière.

Nous poursuivons les travaux prévus depuis 4 ans, entre autre sur nos bâtiments communaux. Le développement de notre population (4926 habitants en janvier 2018) nous contraint à offrir à nos concitoyens des services de qualité mais comme beaucoup de services publics, bien gérés, ils sont déficitaires, la Commune compense, c'est ce qui s'appelle : la solidarité.

Cette année, nous continuerons d'être dans l'action, d'investir pour nos routes, nos bâtiments, nos différents services, de soutenir nos associations. Le budget communal se compose de postes très variés, une collectivité comme la nôtre gère tant de services que certains peuvent penser à de l'éparpillement, mais non, c'est le rôle d'une collectivité !

Nous avons la chance à Villers le Lac de pouvoir encore investir, prévoir l'avenir de notre commune, ce qui n'est pas le cas pour tout le monde. Pour moi, l'investissement est un signal positif

important, non seulement pour le confort de tous mais c'est aussi un incroyable soutien à l'emploi local.

Nous vivons à l'époque d'un profond changement de société, le monde bouge, les mesures gouvernementales nous obligent sans cesse à nous adapter sans mettre en péril le maintien des services publics.

Dans notre commune, le revenu fiscal par foyer est confortable et fait des envieux, mais tous les actifs de Villers le Lac ne sont pas des travailleurs frontaliers. Je ne peux être que satisfaite d'accueillir de nouveaux habitants qui viennent pour travailler en Suisse, mais je n'en demeure pas moins attentive à équilibrer cette mixité avec les Villériers.

Le développement transfrontalier suscite l'attention, les tensions s'exacerbent autour des questions d'emploi, de mobilité, de services, d'ordures ménagères. Au-delà de ces problèmes qui peuvent diviser, il est nécessaire de tout faire pour bien vivre ensemble sur ce territoire transfrontalier. Avec l'Agglomération Urbaine du Doubs, nous travaillons à faire émerger une forme de citoyenneté transfrontalière.

Si l'activité économique amorce une reprise, il me semble nécessaire que l'offre commerciale soit adaptée. Tout le monde ne peut pas se déplacer, et même si les achats en ligne comblent les manques, les projets d'installation de surfaces commerciales dans notre commune ne manquent pas. Si nous ne voulons pas être obligés de faire des kilomètres, il est nécessaire d'accepter quelques changements et de ne pas nous laisser enfermer dans une ville dortoir.

Je reviens inlassablement sur la sécurité, je constate régulièrement des infractions commises par des automobilistes : vitesse excessive, non-respect de la signalisation, tous ces comportements à risque mettent en danger la vie de chacun et nous obligent à des équipements coûteux.

Les directives gouvernementales nous imposent des règles de sécurité à chaque manifestation ou rassemblement, c'est la raison pour laquelle nous avons modifié le parcours des différents défilés.

J'exprime toute ma gratitude aux 60 employés communaux qui assurent au quotidien les nombreux services de notre commune. Je suis fière de travailler avec eux pour assumer cette si belle mission que vous m'avez confiée. Avec tous les élus, nous avons à cœur de vous servir, de préparer ensemble notre avenir. Je compte aussi sur vous, chers concitoyens, pour contribuer à rendre notre ville encore plus agréable à vivre.

Vous remerciant de votre confiance, je vous souhaite un bel été.

Bien cordialement.

Votre Maire

Dominique Mollier



Affaires scolaires



Personnels, agents spécialisés des maternelles, agents d'entretien, équipes en charge des travaux, bâtiments et salles de classe,

mobilier, équipements informatiques, équipements sportifs, fournitures, papeterie, transports, entrées à la piscine, cantine scolaire, il est parfois utile de rappeler l'étendue des domaines que recouvre le budget des affaires scolaires.

220 élèves de maternelle, accueillis dans 6 classes au Centre et 3 classes aux Genévriers, 336 élèves de primaire, dans 12 classes au centre et 2 classes aux Bassots et 243 collégiens étudiants sur le site de Villers le Lac du collège Val de Morteau, **la population scolaire est en constante augmentation.**

L'extension du groupe scolaire du Centre, pensé et construit dans les années 1960, prend forme. Le maître d'œuvre a été désigné et l'avant-projet présenté aux enseignants, personnels et élus. Le dépôt du permis de construire est la première étape concrète qui met sur les rails l'extension. La programmation des travaux permet d'envisager une ouverture à la rentrée de septembre 2020 (appels d'offres, terrassement, montage des structures pendant les congés scolaires, travaux d'aménagements...). La municipalité est vigilante quant au calendrier à respecter avec des perturbations minimales pour les écoliers sur le site.

Il s'agira dans un premier temps de redonner de l'aisance aux classes maternelles tout en réorganisant les conditions d'accueil au sein du groupe scolaire.

Spectacle de Noël des écoles



Une liaison École-Collège qui fonctionne

Animés par une volonté de dynamiser les liens entre l'école et le collège, de rassurer les élèves à l'entrée en 6^e et de concrétiser les demandes de l'Éducation nationale, les enseignants des écoles et du collège se rencontrent tout au long de l'année et réalisent avec les élèves des projets communs. La Municipalité a signé une convention avec le Conseil départemental qui permet à 35 élèves de CM, encadrés par le personnel communal, de prendre le repas de midi au collège et déjà de s'appropriier les locaux qu'ils fréquenteront à partir de la 6^e.



Liaison CM2-6^e au collège

Collège : remise des dictionnaires aux élèves de 6^e en présence de Mme la Conseillère départementale

Une maternelle au vert

À l'école des Genévriers, c'est une soixantaine de jeunes écoliers qui fréquentent les 3 classes de l'école dirigée par Mme Marie Forest.

«C'est une école de hameau, familiale et à taille humaine. Les trois classes travaillent chaque année sur un projet commun et réalisent toutes les sorties ensemble, assure la directrice. Cette année, nous avons choisi le thème «Les pays du monde». Cela permet à nos élèves de progresser dans le domaine du langage, en arts plastiques, en sciences, en musique,... à l'aide de différents supports tels que les albums de jeunesse, les chansons, des documentaires sur les différents pays. Nous avons déjà exploré la Russie, la Chine, l'Australie,...

Les élèves sont très motivés et apprennent beaucoup !»

Le cadre verdoyant et les conditions d'accueil sur les hauteurs de la cité, avec un périscolaire municipal, contribuent au bien être de nos jeunes écoliers.



École du centre : CM2 en voyage à Paris



Ecole du centre : 100^e jour d'école



École du centre à la piscine



Un dessinateur à l'école maternelle des Genévriers



Voyage scolaire de l'école des Bassots en Auvergne

Forêt & Agriculture



Visite forêt communale

Samedi 21 septembre 2017, accompagnés de M. Bernard Mougin (ONF), Mme le Maire, ses adjoints, conseillers et Marguerite Jacquot (DGS) ont visité différentes parcelles de bois.

La visite a débuté à Sobey pour se terminer dans le bois au dessus de l'ancienne gare.

Bernard Mougin a pu expliquer et montrer les spécificités de ces parcelles communales.

Inauguration du chemin forestier de l'ASA

L'**Association Syndicale Autorisée (ASA)** existe depuis 1988, c'est un établissement public regroupant les propriétaires forestiers un peu à la manière d'un syndic. La Chambre d'Agriculture anime les ASA et aide à la conduite de projets.

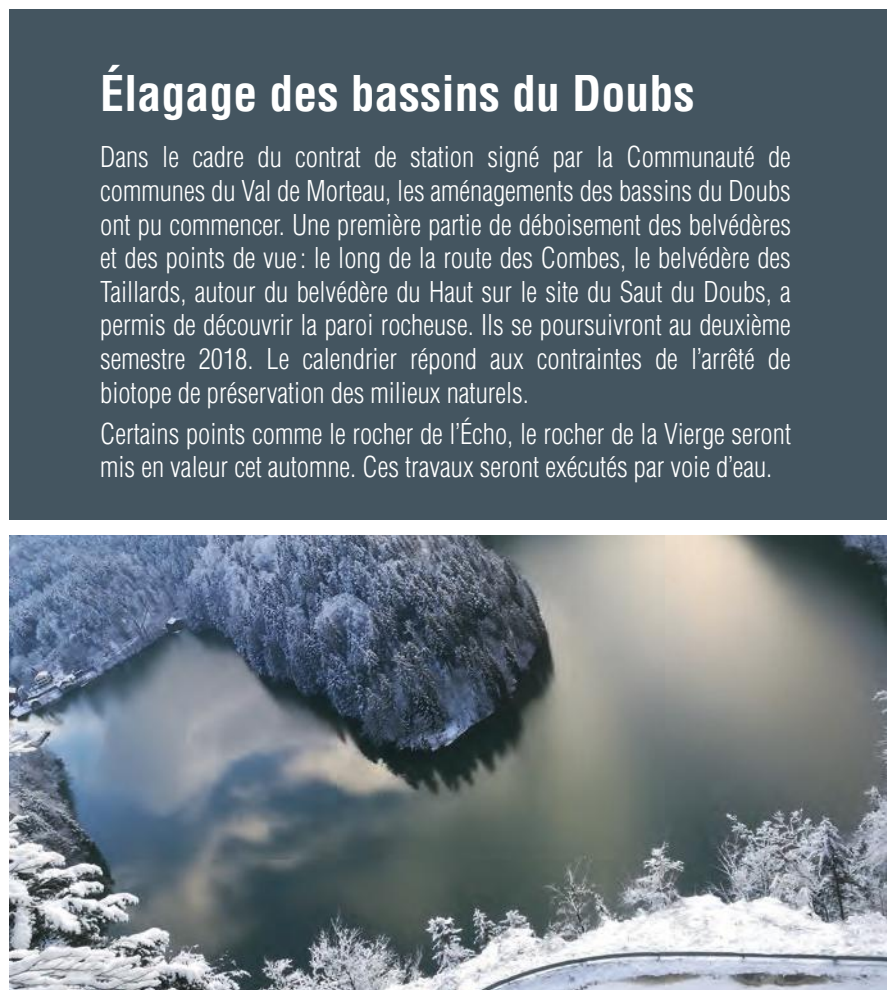
L'ASA de Villers le Lac a inauguré sa dernière tranche de travaux en matière de desserte forestière. À cette occasion, Mme Mollier, Maire, avait été invitée à couper le ruban d'inauguration. **La commune est membre de l'ASA pour une partie de la forêt communale soit 26 ha 80 sur 227 ha 19.**

Patrick Michel, Conseiller forestier de la Chambre d'agriculture a rappelé le soutien de l'Europe et du Conseil départemental dans le financement des projets. Mme Mollier a affirmé le soutien qu'elle porte à la propriété forestière et a souligné l'importance du rôle de la filière bois dans l'économie locale.

Jean-Marie Calame, Président de l'ASA, a énuméré l'ensemble des investissements successifs de l'ASA: 7 km de routes et 16 km de pistes qui permettront de mieux gérer et exploiter les forêts pour un montant de 64 000 €, subventionnés à hauteur de 48 000 €.



Inauguration du chemin forestier au-dessus de la Gare



Élagage des bassins du Doubs

Dans le cadre du contrat de station signé par la Communauté de communes du Val de Morteau, les aménagements des bassins du Doubs ont pu commencer. Une première partie de déboisement des belvédères et des points de vue: le long de la route des Combes, le belvédère des Taillards, autour du belvédère du Haut sur le site du Saut du Doubs, a permis de découvrir la paroi rocheuse. Ils se poursuivront au deuxième semestre 2018. Le calendrier répond aux contraintes de l'arrêté de biotope de préservation des milieux naturels.

Certains points comme le rocher de l'Écho, le rocher de la Vierge seront mis en valeur cet automne. Ces travaux seront exécutés par voie d'eau.

Rencontre avec les agriculteurs

Chaque année à l'automne, Mme le Maire reçoit les agriculteurs de la commune pour **échanger sur les problématiques agricoles actuelles**. Cette rencontre se termine cordialement autour d'un repas froid.



Bâtiments

Rénovation du toit de la mairie

Le toit de la mairie a été entièrement rénové: l'installation de panneaux photovoltaïques a répondu à un objectif de réduction des dépenses d'électricité. La volonté des élus est de **poursuivre dans les aménagements liés au développement durable.**



Mise à disposition de cellules pour les artisans

Suite au départ des établissements SWISSWAVE Europe SA, le deuxième étage du bâtiment rue Berçot était vacant. Aucun repreneur ne s'étant proposé pour reprendre les 300 m² de locaux, la Municipalité a décidé de diviser la surface en plusieurs cellules. Six espaces ont vu le jour et quatre sont déjà loués pour différentes activités professionnelles.



Travaux de rénovation au club Loisirs

L'intérieur du bâtiment du Club Loisirs a subi un sérieux lifting.

D'importants travaux votés au budget 2017 ont permis le **changement des fenêtres, des portes, des éléments de cuisine, du lave-vaisselle ainsi que la modification des sanitaires** réalisés par des professionnels. Les employés communaux ont réalisé les autres travaux: **plafonds, peinture, installation de la VMC, mise en conformité des installations électriques**. Nous pouvons souligner leur professionnalisme et leur engagement.

Cimetière des Côtes

Une barrière de sécurité a été installée sur le pourtour du jardin du souvenir. Ornée de colombes, elle apporte un peu de réconfort dans ce lieu de recueillement.





Carnaval au périscolaire les Petits Lutins

Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

Le rôle du Centre Communal d'Action Sociale

Au cours de l'année 2017, le CCAS de Villers le Lac a apporté son soutien à une trentaine de familles (37 adultes, 42 enfants) pour un montant de 8 235 € en aide alimentaire, transports, frais médicaux, voyages scolaires...

Tous les 15 jours, le CCAS participe également aux Commissions Locales de Coordination avec le Conseil départemental, pour soutenir financièrement des demandes particulières d'aides aux familles et personnes isolées.

Par ailleurs, en complément des actions menées par les travailleurs sociaux du Conseil départemental, le CCAS s'attache à l'accompagnement et au soutien moral de personnes rencontrant des problèmes de logement et des difficultés dans les démarches administratives.

Pour soutenir les foyers en situation précaire, des membres du CCAS et des bénévoles assurent le fonctionnement de la Banque alimentaire tout au long de l'année.

Ainsi pour l'année écoulée, 9 tonnes de marchandises ont été partagées entre 28 familles, 75 personnes dont 39 enfants.

La collecte de novembre 2017 a permis de récolter une tonne et demi de provisions sur Villers le lac, le reste étant supporté financièrement par le CCAS.

Le CCAS gère également la structure d'accueil des enfants de 0 à 6 ans en crèche, périscolaire et halte-garderie des Petits Lutins.

En 2017, 68 enfants âgés de 0 à 3 ans issus de 63 familles ont bénéficié de la garde en crèche, représentant 43 125 heures encadrées par 10 personnes diplômées ou formées à ce rôle.

Le service périscolaire pour les enfants de 3 à 6 ans a accueilli 120 enfants soit 29 713 heures d'accueil ; 48 enfants sont inscrits en halte-garderie, ouverte cinq demi-journées par semaine, pendant les heures scolaires soit 4 657 heures d'accueil en 2017.

Huit personnes qualifiées assurent le fonctionnement du périscolaire et de la halte-garderie.

En 2017, le coût de fonctionnement total de la structure « Petits Lutins » est de 591 245,15 €. La Caisse d'Allocations Familiales du Doubs subventionne pour un tiers, la Commune pour un tiers et le reste des recettes provient de la participation des familles.



Membres du CCAS



Visite du Père Noël chez les Petits Lutins

Circulation & sécurité



La commission est toujours soucieuse de favoriser la sécurité des habitants de la commune, tous les aménagements prévus au budget 2017 ont pu être réalisés.

- **Trottoir et abribus au Cernembert**
- **Chemin piétonnier** rues Nestor Bavoux, Souvenir Français, Maréchal Juin
- **Giratoire vers l'Office de Tourisme**
- **Barrières de sécurité** : Rue Bellevue, Rue des Côtes, Route des Combes, Les Pargots, Le Chauffaud.

Deux nouvelles **caméras de vidéo surveillance** ont également été installées à des lieux stratégiques. L'équipement se poursuivra cette année.

Pour 2018, la priorité a été donnée à la **réfection et la création de trottoirs** : rue du Col, rue Combe la Fève, rue du Lac avec aménagement du carrefour avec la RD2E1, rue des Clos Rondot à la sortie du pont et rue Capitaine Richardot vers le collège.

Ainsi le cheminement piétonnier, pour l'ensemble des écoliers qui fréquentent les écoles du Centre et le collège ou qui prennent le bus Place de la Griotte, sera sécurisé. En l'absence de trottoir, des bandes piétonnes sont matérialisées au sol.

Pour que tous ces aménagements aient un impact sur la qualité de vie des Villériers, nous incitons les automobilistes à faire preuve de prudence et à respecter la signalisation et les limitations de vitesse.



Inauguration de la rue Claude Vermot

M. Claude Vermot a été **Maire de Villers le Lac de 1983 à 1995**, Vice-Président de la Communauté de communes du Val de Morteau et Conseiller général du canton de Morteau.

En présence de son épouse, de sa famille, de Conseillers municipaux ayant travaillé avec lui, la Municipalité lui a rendu hommage en rebaptisant la rue Saint Jean à son nom.



Économie

“ Les nouveaux acteurs économiques de la commune



Les nouveaux acteurs économiques ont été présentés lors de la cérémonie des vœux. Si vous démarrez votre activité sur la commune, veuillez vous faire connaître en mairie si vous souhaitez prendre part à cette cérémonie.



Visite d'Axon Nanotec le 11 juillet 2017

Les membres du Conseil municipal ont visité Axon Nanotec le 11 juillet 2017, répondant à l'invitation des nouveaux dirigeants locaux de l'entreprise internationale.



Visite de Madame la Sous-Préfète

Sur invitation de Madame le Maire, Madame la Sous-Préfète de Pontarlier, **Annick Paquet**, nous a fait l'honneur de sa visite à Villers le Lac le 10 novembre 2017. Elle a pu découvrir le Chantier Naval Franco-Suisse, Axon Nanotec et l'Hôtel de France.



Environnement & cadre de vie

Concours des villes et villages fleuris 2017

Le « Concours des villes et villages fleuris 2017 » s'est terminé le 5 octobre 2017 avec la traditionnelle cérémonie de remise des prix à Micropolis.

Villers le Lac a obtenu une deuxième fleur dans le classement des villes et villages fleuris.



Rond-point d'entrée de ville



Prairie fleurie au cœur de la ville

Fontaine du Pissoux

La fontaine du Pissoux, détruite par un véhicule, a retrouvé un bel aspect.

Un beau projet imaginé, conçu et fabriqué par quelques passionnés qu'on ne peut que féliciter... en attendant l'inauguration !





Aménagement du parc de la douane



Journée environnement

De nombreux bénévoles ont revêtu gants et bonnes chaussures pour l'opération Villers-propre !

Félicitations à tous et en particulier aux plus jeunes, très mobilisés par ce challenge.

Une partie des déchets collectés ...



Journée environnement le 7 avril 2018

Laisser son mégot par terre n'a jamais fait pousser un paquet de cigarettes.*



* Également prouvé pour les papiers : jetés par terre, ils ne font pas pousser les arbres.

Finances



La bonne maîtrise des frais de fonctionnement permettra une fois encore de dégager un excédent d'exploitation qui viendra augmenter les capacités communales d'investissement, car **de nombreux projets sont en voie de réalisation en 2018**. Les chiffres et graphiques de nos finances permettent d'apprécier les choix retenus par le Conseil municipal. Il est à noter que ce budget a été approuvé par l'ensemble des élus moins une voix. Les orientations budgétaires prises correspondent parfaitement au projet de développement élaboré par les élus de Villers le Lac, toutes tendances confondues.

Pour la première fois depuis 2012 la dotation forfaitaire de l'État ne baissera pas en 2018 par rapport à l'année précédente. Mais nous percevrons tout de même 200 000€ de moins cette année qu'en 2012. Petite consolation, **le montant de la dotation de solidarité rurale devrait quant à elle augmenter un peu**, compte tenu de la hausse de la population.

Par contre, nous aurons à faire face à une **nouvelle hausse de la charge de péréquation intercommunale** prélevée au niveau de la Communauté de communes mais refacturée pour partie aux Communes du Val. Cette charge prélevée pour 17 406€ en 2012 est passée à 678 819€ en 2017. La Communauté de communes ne pouvant assumer seule cette hausse, notre contribution s'est élevée à 66 300€ en 2017 ! 75 000€ ont été budgétés sur 2018, souhaitons que ce chiffre ne soit pas dépassé !

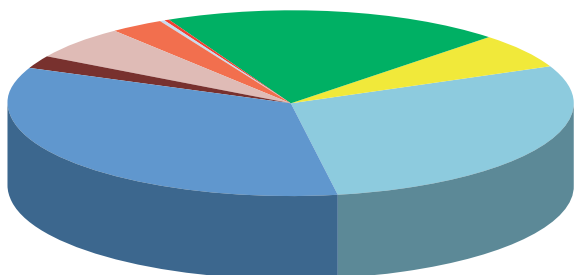
Afin de disposer des ressources financières nécessaires à la concrétisation des projets et au maintien du patrimoine communal, la commission « finances » a proposé de pratiquer une hausse des taux d'imposition des taxes directes locales de 2%. Ce changement reste modéré au regard de ce qui est pratiqué en d'autres lieux. À Villers le Lac le taux des diverses taxes est dans la moyenne des taux pratiqués dans notre département mais **bien inférieur aux taux pratiqués au niveau régional ou national**. Selon les chiffres fournis par l'INSEE, la part des foyers de notre commune non imposables sur le revenu serait de 30,4% contre 52,9% sur le département, de 56,40% au niveau régional et 56,2% sur l'ensemble du territoire français.

La charge de la dette reste bien maîtrisée. Cette année encore l'encours de crédit restera stable puisque les nouveaux emprunts seront équivalents au capital remboursé au cours de l'exercice.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Charges à caractère général	1 172 100 €
Charges de personnel	1 350 000 €
Atténuation de produits	75 000 €
Autres charges de gestion courante	230 800 €
Charges financières	126 000 €
Charges exceptionnelles	5 000 €
Dépenses imprévues	12 369 €
Virement à la section d'investissement	759 128 €
Opérations d'ordre	230 500 €



RECETTES

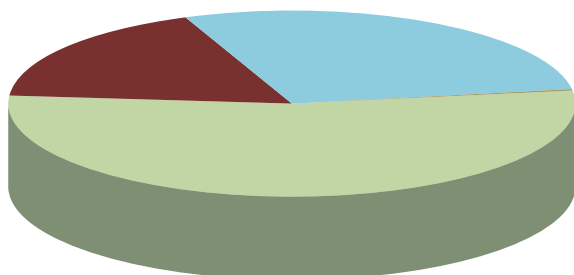
Atténuation de charges	32 000 €
Produits des services	253 400 €
Impôts et taxes	2 505 000 €
Dotations, subventions	552 000 €
Autres produits de gestion	255 000 €
Produits exceptionnels	20 000 €
Report exercice 2017	343 497 €



INVESTISSEMENT

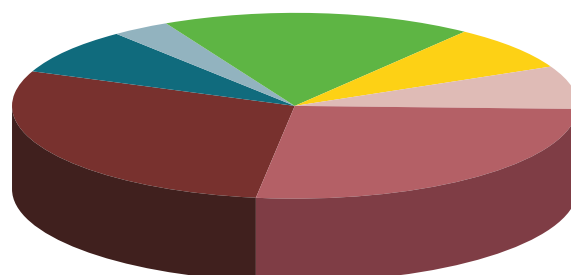
DÉPENSES

Immobilisations incorporelles	10 280 €
Immobilisations corporelles	1 514 348 €
Emprunts et dettes assimilées	490 000 €
Solde exécution reporté	810 964 €



RECETTES

Subventions d'investissement	101 000 €
Emprunts et dettes assimilées	500 000 €
Dotations, fonds divers, réserves	214 000 €
Produits de cession	210 000 €
Virement de la section de fonctionnement	759 128 €
Excédent de fonctionnement	810 964 €
Opération d'ordre	230 500 €



Sport & Culture

Vœux aux associations

“ Lors de cette cérémonie, la Municipalité désirait mettre en avant des bénévoles du monde associatif en présentant leurs parcours dans les sociétés au sein desquelles ils ont œuvré pendant de nombreuses années. Un grand merci pour leur engagement.



Madame Irène Bergeon

(à titre posthume)

Madame Irène Bergeon était impliquée en tant que bénévole au service de diverses associations de notre commune.

Elle a présidé le **service d'entraide sociale** pendant environ 50 ans, beaucoup de concitoyens ont pu apprécier son écoute, ses conseils et son soutien.

Elle a été membre puis présidente du **Comité des fêtes** pendant de nombreuses années.

Parallèlement elle a fait partie du Conseil d'administration de l'**hôpital de Morteau**, du **Conseil pastoral**, a été responsable de l'**équipe d'animation de l'Église** pour le quartier neuf, a géré le **denier du culte** pour Villers et la **collecte des bouchons d'amour**.

Irène faisait partie de la **chorale paroissiale** et de la **chorale « Les Hirondelles »** à la maison de retraite.

Tous ses engagements étaient tournés exclusivement vers les autres, ceux qui ont besoin qu'on leur tende la main. Irène faisait partie de ces personnes rares qui ne comptent pas leur temps et qui s'impliquent totalement.

Monsieur Bernard Frisetti

Chef du protocole des cérémonies patriotiques pendant 16 ans pour Villers le Lac, M. Frisetti a permis le déroulement de ces cérémonies dans le respect et la dignité.

Avec son sens de l'organisation et son total engagement, il a su donner à ces rassemblements le sérieux et la qualité qui conviennent.

Il a présidé l'**Association du Souvenir Français** Val de Morteau. Il procède à la remise des médailles, prépare avec soins les dossiers de recherche de combattants ayant servi la France ou morts au Champ d'Honneur.

Monsieur Denis Emel

Denis Emel a attrapé le virus associatif à 14 ans.

Avec un parcours sportif impressionnant, il a su être actif pendant de longues années.

Entraîneur bénévole à la musculation, il crée le club **Val Form'** qu'il a présidé pendant 33 ans.

Membre du **club de ski**, il en devient président lors de la fusion des clubs de skis de Villers et Morteau.

Il a aussi pratiqué le cyclisme, il s'est occupé de l'**école de cyclisme** et a été vice-président du **VCCMM** (Vélo Club des Cantons de Morteau-Montbenoît).

Monsieur Pascal Laurin

À 12 ans, Pascal Laurin prend sa première carte de MJC afin de participer au très populaire **camp de La Napoule**.

Ce temps donné et cet engagement, il les a décidés très tôt et sans discontinuer.

Afin de faire évoluer la **MJC**, il participe à sa rénovation à partir de 1982.

En 1989, avec Thierry Munier, ils succèdent au fondateur Marcel Coquard.

Pascal sera Président puis Vice-Président pendant 27 ans.

Sous son impulsion, un **club de VTT** est créé en 1990.

Il ne manque pas d'idées et innove en 2002 avec la section **Speed Bike** dont il est toujours le coach.

En 2017, il quitte le Conseil d'administration et toutes les fonctions officielles mais il reste le plus ancien adhérent (39 années).



Nouveaux présidents d'associations





Terrain multisports des Sorbiers

Terrain multisports des Sorbiers

Avec l'engouement et la forte fréquentation du terrain multisports des Sorbiers, la Municipalité désirait améliorer le plateau du terrain de La Griotte en lui ajoutant **une surface synthétique** afin que les adolescents profitent du même revêtement. Ces deux aires de jeux sont vraiment appréciées et occupées au moindre rayon de soleil. Les buts du terrain devraient être changés très prochainement afin que le ballon reste sur l'aire de jeu.

Terrain de football des Veuves

Le terrain de football des Veuves a été rénové par des travaux sur les deux surfaces de buts. Très sollicitées par les piétinements des gardiens, elles ont été recouvertes d'**un gazon renforcé** (rouleau de gazon avec du gazon synthétique et naturel sur une trame en terre et sable).

Sur ce même complexe, la piste d'athlétisme a été aménagée avec des bordures et ensablée sur toute la périphérie. Cette mise en œuvre des travaux a été en partie subventionnée par la Communauté de communes du Val de Morteau, car elle est utilisée par les sociétaires de Doubs Sud Athlétisme.



Terrain de football des Veuves

Terrain de la Griotte
Piste d'athlétisme

Sous les feux des projecteurs

Diverses associations ont représenté les couleurs de la Ville, accompagnées dans leur challenge par la municipalité.

L'**amicale Boule** s'est qualifiée au championnat de France à Chambéry. Dans une compétition relevée, nos Villériers ont échoué aux portes des finales.



L'**équipage 4L Trophy du désert: Vincent Pépiot et Antoine Monnot**. Après un départ de notre cité pour Biarritz, village départ de toutes les 4L de France, Vincent et Antoine sont partis pour une aventure dans le grand sud marocain.

Du 14 au 25 février 2018, les deux Villériers ont traversé l'Espagne, le Détroit de Gibraltar en bateau et effectué six étapes dans le grand sud marocain avant d'arriver à Marrakech.

Ce raid humanitaire a pour but d'apporter de l'aide à l'association « Enfants du Désert » en livrant des fournitures scolaires.

Nos deux aventuriers, lors d'une petite réception à la mairie, ont présenté leur périple à leurs sponsors, familles et amis avec la projection d'un film suivie par le verre de l'amitié.



Canoë-kayak

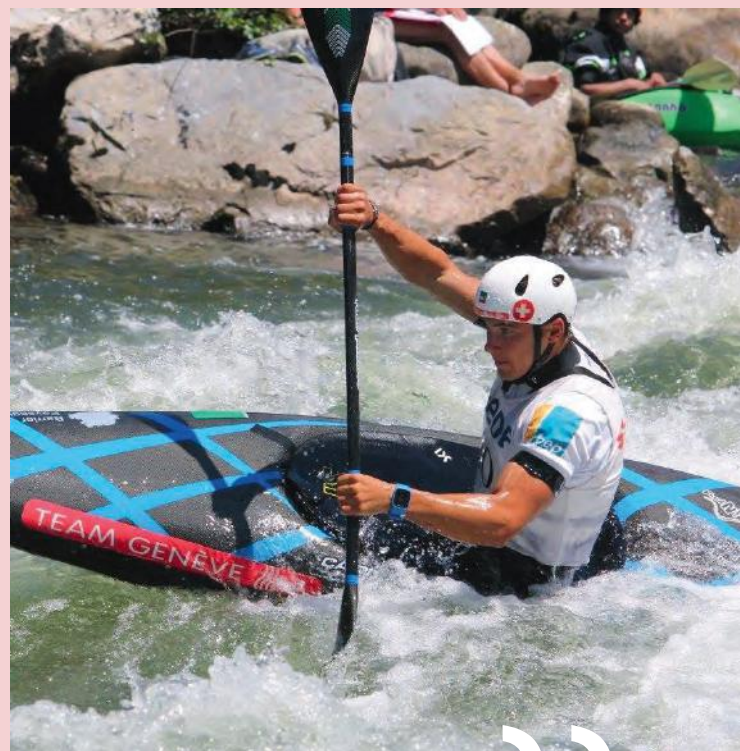
Martin Dougoud a commencé son année sportive par les sélections nationales suisses qu'il a remportées.

Il a débuté la saison en remportant le **slalom international d'Ivrea en Italie** auquel ont participé une partie des meilleurs mondiaux. Il a également gagné une manche de **coupe de France à Cergy** en avril 2018.

Les compétitions les plus importantes pour lui cette année sont les championnats d'Europe et les championnats du monde au Brésil en septembre sur le bassin des derniers Jeux Olympiques.

Il prendra le départ de 3 manches de coupe du monde et participera à la finale N1 à Bourg Saint Maurice pour représenter son club de cœur le Canoë Kayak Villers le Lac avec son coach Maxime Faivre.

Benjamin Dodane, également licencié au club de Villers le Lac, vient d'être sacré **champion de Franche-Comté** lors de la dernière compétition de N2 à Audincourt.



Le Badminton Val de Morteau a organisé un grand tournoi de la région Bourgogne-Franche-Comté

“ C'était le grand évènement de la saison pour le Badminton Val de Morteau. La qualité de l'organisation a été vivement félicitée par les officiels et surtout, les jeunes pousses ont confirmé leur hégémonie régionale avec une belle délégation qui se qualifie pour les championnats de France jeunes 2018.



- **13 titres de champions régionaux** sur 24 distribués sur le week-end
- **29 médailles pour le contingent mortuacien**
- **9 qualifiés pour les Championnats de France Jeunes 2018 à Mulhouse**
- **Titre du meilleur club de la compétition**

L'organisation a nécessité une année de travail. L'équipe du BVM et les nombreux bénévoles ont répondu présents pour accueillir 200 jeunes et leurs familles venus de Bourgogne Franche-Comté.

Une première réussie qui en appellera peut-être d'autres.



Le défi du Pissoux

Le défi du Pissoux, **course contre la montre cycliste** ouverte à toutes et à tous, s'est déroulé dimanche 16 juillet 2017 avec la participation de **Jeannie Longo** (13 titres de championne du monde)





Exposition sur la Première Guerre mondiale à la MJC

Du 24 février au 4 mars, la MJC a rendu **hommage aux enfants de Villers le Lac** qui ont combattu lors de la Première Guerre mondiale. Une exposition complète a été présentée au public. Des panneaux présentaient les différents aspects du conflit à travers de photographies tirées du journal « *Le Miroir* » et des extraits du livre de Maurice Genevoix « *Ceux de 14* ».

Une expo-photo réalisée par Bernard Lambert présentait la place tenue par les femmes à l'arrière pendant que les maris étaient au front.

Des mannequins revêtus de véritables uniformes de l'époque, ceux des « Piou-piou » de 1914 avec leur képi et leur pantalon rouge-groseille un peu trop voyant remplacés plus tard par le bleu-horizon des fameux « Poilus » mais aussi ceux des soldats allemands venaient compléter le tout.

Un appel a été lancé auprès de la population locale qui a largement répondu en fournissant documents et objets qu'ils gardaient précieusement. Thierry Munier a pu faire des recherches sur certains enfants de la localité comme les frères Prétot ou Faivre-Pierret ou encore Louis Jeand'Heur mais aussi mettre à l'honneur les quelques 130 enfants de Lac-ou-Villers morts pour la patrie.

Jeannie Longo ,championne internationale, sur les pentes du Pissoux



Urbanisme



En 2017, nous avons réalisé pour près de 1 035 000 € de travaux.

Nous avons consacré 75 000 € à la remise en état des routes au sortir de l'hiver (PATA).

La plus grosse dépense aura été investie rue de la Forêt (635 200 €); les travaux étaient attendus et reportés depuis longtemps en raison de l'importance de la réfection des réseaux en sous-sol. La couche d'enrobé est finalement la seule qui se voit et s'apprécie. Pour cette première tranche, le coût total est d'environ 1 160 000 € réparti entre le Syndicat des Eaux (270 000 €), la CCVM (257 000 €) et la Commune (263 000 € pour les eaux pluviales et 353 000 € pour la voirie). Pour des raisons budgétaires à la Communauté de communes du Val de Morteau, la tranche suivante initialement prévue en 2018 a dû être reportée à 2019.

Nous avons encore dépensé près de 286 400 € en urbanisme pour la remise en état du pont des Vieilles Combes (23 560 €), pour la réfection en enrobé de la route du Cerneux-Billard (56 700 €), de la rue Verdand (30 700 €), de la route menant à FFB (17 500 €).

Nous avons poursuivi les travaux pour canaliser les eaux pluviales: au Pissoux (10 800 €), aux Terres Rouges (18 800 €), sous Évasion tonique (15 600 €), aux Pargots (5 400 €), à la Combe Varpet (5 020 €) et dans divers endroits (4 300 €).



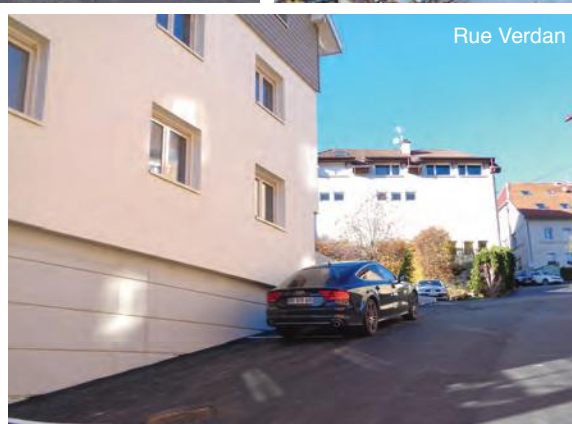
Rue de la Forêt



Pont des Vieilles Combes



Le Pissoux



Rue Verdand



Cerneux Billard

Éclairage public

Nous avons investi 38 400 € dans notre éclairage public (rue du Général De Gaulle, rue des Lazines, carrefour rue de la Forêt/Combe Varpet, Grande Rue/rue Verdant).

Afin de réduire la consommation d'électricité, **les anciens lampadaires au sodium sont remplacés par des lampadaires à LED au fur et à mesure des besoins**. C'est déjà le cas dans la rue du Champ Vauchez, dans la Grande Rue/rue Verdant, au bout de la rue des Lazines, au carrefour de la Combe Varpet et de la rue de la Forêt,...

Par ailleurs, les nouveaux lotissements (les Côtes, Les 4 au Cernembert) sont systématiquement équipés de lampadaires à LED programmés pour **abaisser leur intensité de 25 à 40 % entre 22h et 6h**; il en est de même pour les lampadaires LED à proximité de l'« Ancienne douane », dans la rue du Général De Gaulle et du Bois de Ban.

Dès 20h, l'éclairage de la rue du Docteur Choffez s'abaisse et ce sont des **détecteurs de présence** qui le réactivent au passage des piétons.

Le parking du Gymnase ainsi que l'escalier ne sont plus éclairés dès 23h.

TRAVAUX PRÉVUS EN 2018

Pour 2018, des travaux pour un montant de 541 320 € ont été inscrits au budget, avec en priorité :

- **Remise en état de routes après la saison hivernale** (75 000 €)
- **Bac de rétention au Bois de Ban** (100 900 €)
- **Première tranche de l'aménagement de la Place Droz-Bartholet** (77 700 €)
- **Trottoir de Combe la Fève** (15 492 €)
- **Murs rue Ulysse Anguenot, sous le Centre Culturel, rue Parrenin, route du Port** (53 000 €)
- **Réfection de voirie : Chemin des Pommiers** (108 770 €)
- **Trottoir rue de la Forêt** (14 900 €)
- **Traitement des eaux pluviales : Terres-Rouges, rue des Murgers, Pargots** (21 720 €)
- **Éclairage public** (15 860 €)

Fêtes & Cérémonies

“ M. Claude TAILLARD, A.F.N, a été décoré de la médaille T.R.N. (Titre de Reconnaissance de la Nation) le 19 mars 2018 en présence de Mme Michèle Drugeat, Chef du protocole qui a consacré une grande partie de sa carrière à l'armée. Elle succède à M. Bernard Frisetti.



Cérémonie des Noces d'Or

Noces d'or

Claude et Bernard SIRON
Bernadette et Gérard BILLOD
Odile et Léonel CHOPARD-LALLIER
Annette et Jean-Claude LAVILLE
Eliane et Yves HENRIET
Paulette et Louis GERMANN
Jacqueline et Jean BELOT
Marie et Claude CARETTE
Jeanine et Michel BILLEREY
Marie-France et Robert CLERGEOT

Noces d'Orchidée

Thérèse et Claude TAILLARD
Anne-Marie et Charles DECHAUX
Marie-Josèphe et Charly OUDOT
Léonie et Marcel LOCATELLI
Marguerite et Claude FAIVRE-PIERRET
Marie-Louise et Jean CHOPARD-LALLIER
Brigitte et René WURM
Geneviève et Bernard BAVEREL

Noces de diamant

Madeleine et Michel RENAUD-BEZOT
Suzanne et Michel MARGUIER
Solange et Émile RENAUD

Les couples résidant dans la localité qui fêteront cette année leur anniversaire pour 50, 55, 60, 65 années de mariage peuvent se faire connaître en mairie. Ils seront reçus lors de la cérémonie programmée en fin d'année.



Départ en retraite de monsieur Jean-Marie Scalabrino

Le 6 octobre 1985, Jean-Marie intègre l'équipe des employés municipaux sous la direction de Claude Vermot. Le 6 octobre 2017, hasard du calendrier, après 32 ans de bons et loyaux services, une réception est organisée pour son départ en retraite.

Le poste occupé pendant toutes ces années comportait plusieurs spécialités : peinture, entretien, gestion de produits, encadrement d'agents.

Il était membre actif dans l'Amicale du personnel communal, en tant que trésorier puis président de 2008 à 2017.

La médaille du travail, décernée à Jean-Marie en novembre 2015 pour 30 ans de présence, a souligné sa réelle compétence professionnelle et ses qualités relationnelles.

Au nom des élus, Dominique Mollier a remercié chaleureusement Jean-Marie et lui a souhaité une bonne retraite en profitant pleinement de cette nouvelle étape dans sa vie.



Conscrits

Le banquet des conscrits, organisé par la classe des 40 ans comme le veut la coutume, a eu lieu samedi 24 mars 2018 sur le thème « le temps qui s'écoule ».



Médailles de la famille

La cérémonie de remise des médailles de la famille a eu lieu samedi 10 juin 2017 à la mairie.

Trois mamans ont été mises à l'honneur (de gauche à droite) : Mesdames **Claire Gremaud**, **Céline Claudel** et **Véronique Roland** en recevant la médaille de la Famille Française.



Médailles de la Sainte-Barbe aux Gras

M. Stéphane Maisonneuve a été décoré par Mme la Sous-Préfète du titre de « Vétérinaire Capitaine » lors de la cérémonie de la Sainte-Barbe communautaire.



Informations diverses

Halte aux lingettes !

Nous vivons dans une société de consommation du « tout jetable » et les lingettes en sont l'illustration parfaite. On en trouve pour tout type d'usage : lingettes pour les bébés, lingettes démaquillantes, lingettes pour l'hygiène intime, lingettes ménagères, lingettes dépoussiérantes, ...

Le seul problème est qu'une fois utilisée, la lingette se retrouve dans les toilettes et donc dans les égouts. La lingette, comme une bouteille en plastique, est soit disant biodégradable. Au bout de combien d'années ? En attendant, les lingettes causent bien des soucis : elles aiment s'agglutiner entre elles et finissent par créer un bouchon soit dans vos branchements, soit dans le réseau public. Mieux encore, elles s'effilochent à travers les pompes des postes de relevage.

Les lingettes sont des déchets solides, elles ne doivent en aucun cas être jetées dans les toilettes, mais jetées dans les poubelles. Le mieux est de s'en passer, vous contribuerez à protéger l'environnement !

Horaires travaux bruyants

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Horaires de la déchetterie

Horaires d'été : du 1^{er} avril au 30 septembre
du lundi au vendredi de 7h à 11h45 et de 13h45 à 19h
le samedi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

Horaires d'hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars
du lundi au vendredi de 7h à 11h45 et de 13h45 à 17h30
le samedi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h

Réunions publiques

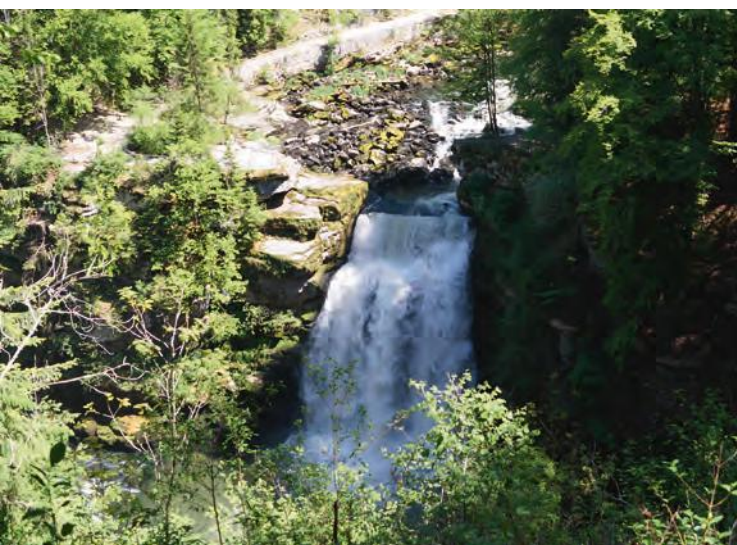
La Municipalité convie les habitants à des réunions publiques d'informations et d'échanges :

- **Lundi 1^{er} octobre 2018 à 19h à la Mairie**
- **Lundi 8 octobre 2018 à 19h à la Salle des Fêtes**

Inondations : catastrophe naturelle

Après les deux épisodes d'inondations de janvier 2018, les démarches entreprises par la Mairie ont permis le classement de la commune en état de catastrophe naturelle. Ainsi les particuliers ont pu faire valoir leurs droits auprès de leur assureur.





Saut du Doubs : un site très visité

Le compteur installé par la Communauté de communes du Val de Morteau au Saut du Doubs permet d'évaluer le nombre de visiteurs.

Au deuxième semestre 2017, près de 95 000 promeneurs ont fréquenté le site, soit une moyenne journalière de 541 personnes (entre le 1^{er} août et le 31 décembre 2017).

C'est en août que les chiffres sont les plus impressionnants, avec un pic à 3 300 visiteurs, le dimanche 13 août. Sur ce week-end de trois jours, on a dénombré 9 000 passages.

D'autres précisions sont fournies par l'appareil, telles que les périodes creuses de novembre et décembre ou encore la fréquentation plus importante le dimanche et l'après-midi, les journées exceptionnelles...

Début 2018, la semaine des crues de janvier a vu défiler 6 000 personnes, venues sans doute admirer l'impétuosité de la chute de 27 mètres!

Ces informations permettent aussi de mieux organiser les services d'entretien et de surveillance des lieux.



Vacances tous sports

« Vacances tous sports », organisé par la mairie, se déroulera cette année du 13 au 31 août 2018 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

En août 2017, 81 enfants ont participé aux activités proposées.

Quelques enfants de passage ou en vacances à Villers le Lac participent bien volontiers à ces activités sportives très diversifiées.

Outre les sports collectifs classiques tels que football, handball, basket ball, volley ball, « Vacances Tous Sports » a su évoluer au rythme de la demande et offrir dans sa grille de programme un grand nombre d'activités en vogue : canyoning, canoë-kayak, tir à l'arc, forêt de l'aventure, descente en rappel, judo, biathlon, pétanque, stand-up paddle, équitation.

Nous faisons appel aux associations sportives locales qui mettent volontiers à notre disposition un encadrement qualifié. Nous les remercions chaleureusement.

Ronde de l'espoir

La 28^e ronde de l'espoir aura lieu cette année les 7, 8 et 9 septembre 2018. Trois jours d'efforts et de convivialité pour aider les malades de notre région.

Elle traversera notre commune dimanche 9 septembre 2018 et fera une halte place Droz Barthelet.

Bien vivre à Villers

Un festival transfrontalier avec le Windband Neuchâtelois

Villers le Lac a vécu un grand moment musical samedi 24 juin 2017 par la qualité des prestations et l'enthousiasme des **400 musiciens participants**.

C'est l'Harmonie Union et Progrès de Villers le Lac qui assumait la lourde tâche d'organiser le 71^e Festival des Musiques du Haut-Doubs, festival annuel qui regroupe les harmonies de Vercel, Fournet-Blancheroche, Gilley, Grand-Combe-Châteleu, Montlebon, Les Fins, Morteau, Damprichard. Pour l'occasion, les organisateurs avaient invité le Windband Neuchâtelois qui a animé la soirée.



Fête nationale du 14 juillet

La Municipalité a décidé de renouer avec la tradition du feu d'artifice et c'est à l'occasion du 14 juillet 2017 que vous avez pu l'admirer.

À l'issue du défilé, la Commune a offert le vin d'honneur, suivi d'un repas organisé par le Comité des fêtes. Cette soirée a rencontré un fort succès et sera renouvelée cette année.

Un bel exemple de civisme Bravo !

À 98 ans, **Mme Yvonne Barçon** balaie le trottoir du Cernembert devant chez elle. Un bel exemple de civisme... D'autres déposent leurs ordures sur les bords de routes ! À bon entendeur !



Association Aux Doux Signes

L'association Aux Doux Signes soutient l'échange par la Langue des Signes Française (LSF) et souhaite rassembler sourds, malentendants et entendants pour faire tomber les barrières face à ce handicap.

La vice-présidente sourde prépare de petites fiches avec du vocabulaire sur l'actualité, des jeux, des activités. Les participants prennent beaucoup de plaisir à apprendre, sans notes, ni « cours », de façon toujours ludique !

L'association va bientôt souffler ses deux bougies et est très fière d'accueillir maintenant une cinquantaine de membres de tous âges (4 à 75 ans !).

Les rencontres ont lieu tous les deuxièmes vendredis du mois à Villers le Lac dans la petite salle jouxtant la Salle des Fêtes et le dernier samedi du mois à la salle des associations au-dessus de la salle de musique de Grand-Combe-Châteleu.

Pour plus de renseignements, contactez : Sandra Foini au 0620768304 ou auxdouxsignes@orange.fr





Ça va swinguer!

Dans une ambiance très «Blues Brothers», Marcel et Denis, de la compagnie Gakokoe, nous plongeront dans l'univers acrobatique d'Efiovo, personnage mythique des contes africains. Soutenu par le rythme envoûtant de la guitare blues ou par le tambour d'Afrique noire, les artistes vous entraîneront sur les routes de l'humour et de la sagesse.

Spectacle gratuit (à partir de 5 ans) - Salle des fêtes - Mardi 25 septembre à 19h 30

La Compagnie sera en résidence de création du 24 septembre au 2 octobre à la ferme musée de Grand-Combe-Châteleu et profitera de son passage dans le Haut Doubs pour présenter son spectacle musicale drôle à Villers le lac.

Mot de l'opposition

Comment percevez-vous le rôle que l'opposition doit jouer ?

Pour notre part nous pensions que nous devions susciter un débat d'idées avant une prise de décision trop souvent déjà arrêtée. Force est de constater que le débat n'est pas encore chose aisée lors des séances du conseil municipal.

Notre opposition n'est pourtant pas systématique. Dans l'intérêt général notre vote est régulièrement en accord avec la majorité.

Le bulletin municipal a le mérite de vous informer sur notre ville aujourd'hui.

Ne seriez-vous pas, tout comme nous, intéressés par la vision des élus sur le futur de notre cadre de vie ?

C'est sur cet avenir que nous aimerions travailler ensemble. Et pourquoi pas sur une plus grande autonomie financière à moyen terme ou une politique touristique pluriannuelle ?

Un projet d'anticipation tel que l'agrandissement du groupe scolaire mérite d'être dupliqué.

Pour conclure nous vous rappelons que les séances du conseil municipal sont publiques et des réunions prévues en octobre donnent à chacun l'occasion de venir poser vos questions.

Cette année
LE FORUM DES ASSOCIATIONS
se déroulera
le dimanche 16 septembre 2018
de 9h à 12h
à la salle des fêtes.



Calendrier des fêtes



Mise à jour du calendrier sur le site internet :

<http://www.Villers-le-Lac.fr/>

JUILLET 2018

- 14 Fête Nationale, Monument aux Morts
Défilé, soirée par Comité des fêtes,
salle des fêtes. Feux d'artifice
- 25 Don du Sang : 16h / 19h30

AOÛT 2018

- 2 Concert Galitzine, chapelle des Bassots

SEPTEMBRE 2018

- 1^{er} 60 ans Moto Club, Parking du Mélyss
- 8 Soirée dansante avec DJ Cœur de Nomade
- 16 Forum des Associations
- 21-22 Tournoi de Poker
- 23 Loto, Aux Doux Signes
- 25 Spectacle «Ça va swinguer»,
- 28 Loto, école maternelle du Centre

OCTOBRE 2018

- 3 Loto au Club Loisirs
- 5 Présentation du Club SCV
- 6 Soirée Cabaret, Comité des Fêtes
- 7 Loto, Amis de la Chapelle des Bassots
- 10 Don du Sang, 16h / 19h30
- 12 Loto, Collège
- 15 Tarot au Club Loisirs
- 17-19 Congrès ANEM
- 20-21 Repas Unité Pastorale
- 24 Concert fin de stage, école de
Musique de Val de Morteau
Choucroute au Club Loisirs
- 27 Rencontre Internationale des Bateliers
européens
- 28 Loto, La Pastourelle

NOVEMBRE 2018

- 4 Vide Grenier, Poker
- 5 Thé Dansant au Club Loisirs
- 10 Soirée Fondue, SCV
- 11 Cérémonie au Monument aux Morts
suivie du repas des Anciens Combattants
- 16 Saint-Éloi
- 17 Bourse aux Skis, PEEP
Sainte Barbe, Pompiers
- 18 Loto, Ski Club

- 21 Loto au Club Loisirs
- 24 Cérémonie des Noces d'Or et Diamant
- 25 Concert, La Fraternité
- 26 Tarot au Club Loisirs

DÉCEMBRE 2018

- 2 Concert, Harmonie Union et Progrès
- 3 Thé dansant au Club Loisirs
- 5 Monument aux Morts : Journée
nationale d'hommage aux Morts pour
la France
- 8-9 Marché de Noël, MJC
- 13 Repas de Noël du Club Loisirs
- 15 Arbre Noël, La Fraternité
- 16 Loto, AFN
- 21 Fête de Noël de l'Ecole des Bassots
- 23 Loto, SCV
- 28 Concert Brass Band
- 31 St Sylvestre organisée par le Mélyss

JANVIER 2019

- 7 Thé dansant au Club Loisirs
- 13 Galette des Rois, AFN et Anciens
Combattants
- 19 Journée des enfants – Commerçants
et Comité des Fêtes
- 20 Loto, école primaire du Centre
- 23 Fondue au Club Loisirs
- 26 Spectacle Troupe Etincelle
- 27 Loto, Pétanque
- 28 Tarot au Club Loisirs

FÉVRIER 2019

- 3 Loto, Tennis
- 4 Thé dansant au Club Loisirs
Établissement du calendrier
des Fêtes 2019/2020
- 8 Marche aux flambeaux- Comité des Fêtes
- 10 Loto, Harmonie Union et Progrès
- 13 Loto au Club Loisirs
- 15-17 Salon de l'Habitat
- 20 Choucroute au Club Loisirs
- 22 Audition Fin de Stage, La Fraternité
- 24 Loto, Judo
- 28 Loto des enfants, MJC

MARS 2019

- 3 Loto, La Fraternité
- 4 Thé dansant au Club Loisirs
- 9 Soirée Vintage
- 17 Loto, école des Bassots
- 18 Tarot au Club Loisirs
- 19 Commémoration au Monument aux
Morts – AFN
- 23 Soirée Harmonie Union et Progrès
- 24 Loto, Entraide Sociale
- 29 AG, Crédit Mutuel
- 30 Soirée dansante Cœur de Nomade

AVRIL 2019

- 1 Thé dansant au Club Loisirs
- 6 Bourse aux vélos – PEEP
Repas - ADAPEI
- 13-14 Conscrits – classe en 9
- 24 Loto au Club Loisirs
- 27 AG Départementale du Don du Sang

MAI 2019

- 5 Repas des Anciens, Entraide Sociale
- 10-11 Spectacle Les Etoiles Noires
- 12 Loto, Aux Doubs Signes
- 25 Concert, La Pastourelle
- 31 Spectacle danse MJC

JUIN 2019

- 1 Concert, Harmonie Union et Progrès
- 2 Profession de foi, Unité Pastorale
Morteau
- 7 Chorale, Collège
- 8 Concert, La Fraternité
- 14 Fête des Ecoles du Centre
- 15 Concert, Jeunes de l'Harmonie Union
et Progrès
- 22 Audition, Ecole Musique Val de
Morteau
- 28 Loto, Foyer du Chauffaud
- 29 Festival des Musiques du Haut-Doubs
- 30 Scrabble, MJC



Repas des anciens :
près de 200 convives reçus par le service d'entraide



Carnaval des enfants



Fête foraine d'automne organisée par les forains
soutenus par la commune

Sainte Barbe des pompiers



Le K-BARRÉ : humour et théâtre sur scène





Ville de
Villers le lac
www.villers-le-lac.fr